



4 rue de la Loire  
49620 Mauges-sur-Loire  
contact@eclém.fr

Mauges-sur-Loire, mardi 17 mai 2022

Monsieur le Maire de Mauges-sur-Loire  
Mmes les conseillères et MM les  
conseillers municipaux

Mesdames, Messieurs,

L'association Éclém a appris avec surprise le refus du Conseil Municipal quant à la conduite d'études sur la faisabilité d'implanter un parc éolien sur le territoire de la commune. Cette décision nous semble contrevenir :

- à l'ambition de la commune en matière de transition écologique au regard de la délibération proposée au conseil municipal ;
- aux objectifs de territoire à énergie positive à l'horizon 2050, formulés dans la feuille de route de Mauges Communauté ;
- à la nécessité d'augmenter fortement notre production d'énergie renouvelable, comme le montrent tous les scénarios prospectifs tels que ceux du gestionnaire du Réseau de Transport d'Electricité, de l'association NégaWatt et de l'ADEME.

Nous regrettons ce refus qui prive les habitantes et habitants de se voir proposer - et non imposer - un projet certes complexe mais porteur de sens et bénéfique pour l'avenir de notre territoire.

Nous, citoyennes et citoyens, estimons être en devoir de participer à l'effort collectif pour atteindre la production d'énergie renouvelable nécessaire pour couvrir nos besoins avant 2050. Notre projet ambitionne de mettre en oeuvre une démarche vertueuse :

- Il propose aux habitantes et habitants du territoire de prendre en main leur avenir énergétique en s'associant avec les collectivités locales (Mauges-sur-Loire et Mauges Communauté) ;
- Il leur permet de décider des conditions optimales d'implantation du projet, en tenant compte de son cadre environnemental et des particularités du territoire, ce qui répondra aux préoccupations soulevées par le Conseil Municipal ;
- Il poursuit un objectif de maîtrise du coût de l'énergie pour les consommateurs tout en garantissant une juste rémunération pour les actionnaires locaux, habitants et collectivités ;

- Il participe à un développement économique durable du territoire. En moyenne, les retombées économiques d'un projet citoyen sont de 2,5€ pour un 1€ investi. Pour ce projet éolien, cela représente 50 millions d'euros sur la durée de vie du parc, répartis en fiscalité locale, loyers pour les agriculteurs et propriétaires, emplois et prestations locales, revenus pour les investisseurs locaux et financement d'actions contre la précarité énergétique ;
- Il décuple nos moyens pour combattre les effets du changement climatique : une seule éolienne produit plus d'électricité que l'ensemble du parc photovoltaïque installé sur le centre d'enfouissement de Bourgneuf.

Enfin, nous regrettons de ne pas avoir pris le temps de bien vous éclairer sur nos intentions et sur les valeurs que nos partenaires et nous portons, et répondre aux interrogations et inquiétudes de chacun et chacune. Comme évoqué lors du Conseil Municipal du 21 avril, nous espérons pouvoir reprendre l'étude de ce projet et nous souhaitons vous associer aux réflexions dès aujourd'hui.

Nous, citoyennes et citoyens locaux, désirons des projets de production d'énergie renouvelable près de chez nous, construits avec et pour le territoire. Ces projets sont emblématiques d'un territoire qui se projette dans l'avenir, qui agit pour préserver un environnement dans lequel nos enfants et petits enfants pourront s'épanouir.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de notre considération distinguée.

Adèle Vallet  
Co-présidente

Emmanuel Guiton  
Co-président

Gérard Cottenceau  
Co-président

Cédric Gélineau  
Co-président